

Décret Générale colonial

Décret n° n° 46-2034 portant transtert des crédits de fonds spéciaux, (Arrêté : Transfert de crédits).

n° 46-2034

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 17 octobre 1946
Numéro JO n° 10 du 31/10/1946	Date du numéro 31 octobre 1946

VISAS

Le Président du Gouvernement provisoire de la République française, Sur le rapport du Ministre des finances, Vu l'article 42 de la loi du 27 avril 1946

Vula loi dun 31 décembre 1945

Vula loi du 5 avril 1946

Le Conseil des Ministres entendu,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

Sur les crédits ouverts au ministère de l'intérieur au titre du budget général iservices civils) pour l'exercice 1946, par la loi du 31 décembre 1945 et par des textes spéciaux, une somme de 1.600.000 francs est définitivement annulée sur le

chapitre 29 « Dépenses soumises à des règles particulières de contrôle, Gratifications exceptionnelles aux nersonnels de la sûreté nationale . Art. 2 — Sur les crédits ouverts aux Ministres au titre du budget général (dépenses militaires) pour l'exercice 1946, par la doi du » avril 1946 et par des textes spéciaux une somme de 25.500.000 france est définitivement annulée conformément à l'état A annexé au présent décret, Art. 3. — Il est ouvert au Président du Gouvernement provisoire de la République, au titre du budget général (services civils), pour l'exercice 1946, en addition aux crédits alloués par la loi du 31 décembre 1945 et par des textes spéciaux, un crédit de 27.100.000 francs applicable au

chapitre 21 : « Fonds spéciaux », du budget de la présidence du Gouvernement (1° Dépenses administratives des services du Gouvernement provisoire) Art. 4 — He Ministre des finances, le Ministre de l'intérieur, le Ministre de la France d'outre mer, le Ministre de l'armement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française,

george bidaultpar le president du gouvernement provisoire de la republique françaiseLE MINISTRE DES FINANCESs-
chumanle ministre de l'interieuredouard depreuxle ministre des armese.micheletle ministre de l'armementcharles
tillonsle ministre de la france d'outre-mermarius moutet